

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DEPARTEMENT DU TARN

DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents

SEANCE DU JEUDI 13 JANVIER 2011

Au Conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

L'an deux mille onze, le jeudi treize janvier à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

Présents : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, José NUNES, Céline ROCACHER, Gabriel VIGUIER, Jacqueline ESCANDE

Absente et excusée : Pascale ROMERO.

Date de la convocation : 06/01/2011

Date d'affichage : 06/01/2011

Madame Monique MARTY est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du précédent compte-rendu. L'ordre du jour est ensuite abordé.

1) Clôture du budget annexe du lotissement (addit if à la séance du jeudi 9 décembre 2010)

Monsieur le Maire précise qu'il y a lieu de clôturer le budget annexe du lotissement qui a été autorisé par arrêté en date du 18 septembre 2003 et dont la délibération en date du 27 mai 2004 a permis de signer la vente des 7 lots du lotissement communal - 1^{ère} tranche. Par délibération en date du 26 janvier 2007, l'autorisation a été donnée à Monsieur le Maire de signer les actes de vente des 5 lots de la 2^{ème} tranche.

En conséquence et vu que les travaux du lotissement ont été achevés et réceptionnés, il convient de clôturer ce budget annexe du lotissement sur la demande de Madame la Trésorière de St Paul Cap de Joux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 14 voix pour :

- DECIDE de clôturer le budget du lotissement.

2) Mission SPS Construction des vestiaires

Monsieur le Maire propose aux conseillers de confier la mission SPS pour la construction des vestiaires à la SARL ECSO - 99 avenue Charles de Gaulle – 81100 Castres ; le montant du devis s'élève à 1 470.00 € HT soit 1 758.12 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 14 voix pour :

- **DECIDE** de confier la mission SPS pour la construction des vestiaires à la SARL ECSO pour un montant de 1 470.00 € HT soit 1 758.12 € TTC

Le Conseil municipal souhaite que les travaux du vestiaire soient achevés au 1^{er} septembre 2011. Un courrier sera donc adressé à l'Entreprise. Il conviendra de prévoir au budget primitif 2011, l'achat de bancs et équipements divers.

3) Assainissement collectif

Monsieur le Maire présente le devis du Cabinet EATC – 70 rue des Agriculteurs – 81000 ALBI - concernant l'étude assainissement. Le montant du devis est de 3 850 € HT soit 4 604.60 € TTC. Les conseillers prennent connaissance du contenu de la proposition d'étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 14 voix pour,

- **DECIDE** de confier l'étude assainissement au Cabinet EATC pour un montant de 3 850 € TH soit 4 604.60 € TTC

4) Achat d'une sono

Cette question sera vue ultérieurement car Monsieur le Maire n'a pas encore tous les renseignements nécessaires.

En ce qui concerne le CCAS, les conseillers souhaiteraient savoir s'il est possible que le CCAS puisse investir dans des travaux d'aménagement, notamment la création de WC pour handicapés à la Salle de sports. Madame la Trésorière sera contactée pour avoir de plus amples précisions.

5) Augmentation de l'horaire hebdomadaire de Mme Béatrice CARRASCO

Compte-tenu du départ à la retraite de Mme Anne BOUTIE au 31 janvier 2011, Monsieur le Maire a proposé à Mme Béatrice CARRASCO de prendre en charge le service de la cantine à compter du 1^{er} février 2011. En effet, Mme CARRASCO qui a assuré jusqu'à présent tous les remplacements sur ce poste, a la formation nécessaire et a accepté cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à 14 voix pour, de confier le service de la cantine à Mme Béatrice CARRASCO, Adjoint technique de 2^{ème} classe, et de procéder à une modification en hausse de sa durée hebdomadaire de travail soit 24 h 20 mn (au lieu de 17 h 15 mn) à compter du 1^{er} février 2011.

Il conviendra à la prochaine réunion du conseil municipal et après avis du Centre de Gestion sur l'augmentation d'horaire, de délibérer sur la fermeture du poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe d'Annie Boutié.

6) Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière : désignation des membres.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'article R133-3 du Code Rural prévoit que les membres de l'Association Foncière sont désignés pour six ans par moitié par le Conseil municipal et par moitié par la Chambre d'Agriculture.

Ces membres, propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement, doivent être de nationalité française, jouir de leurs droits civils et avoir atteint leur majorité.

Dans ces conditions, en vue de procéder au renouvellement des membres du Bureau de l'Association Foncière de Fréjeville, il y a lieu de désigner cinq propriétaires autres que ceux nommés par la Chambre d'Agriculture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DESIGNÉ, à l'unanimité les cinq propriétaires suivants :

- Jean- François ALBERT , 17 la Fourézié, 81570 Fréjeville
- Christian BARDOU, 25 le Pujol , 81570 Fréjeville
- Robert MAURIES, 6 l'Issartade, 81570 Fréjeville
- Michel MAYNADIER, 14 la Grèze, 81570 Fréjeville
- Jean-Dominique VIALA, La Manse, St Martial, 81100 Castres

QUESTIONS DIVERSES

- Budget primitif 2011 : la date limite du vote du budget est fixée cette année au 30 avril. M. Mahoux fera le point sur les travaux voirie afin de les faire chiffrer.
- Logement n° 1 RDC du Presbytère : il sera libre au 1^{er} mars ; le montant du loyer est de 440 € + 20 € de charges. M. Mauriès fera paraître l'annonce sur Internet.
- Commémoration du 8 mai : elle aura lieu le Dimanche 8 mai à 11 h
- Commémoration du 11 novembre : elle aura lieu le Dimanche 13 novembre à 11 h
- Contrôle assainissement de la mairie et de la salle de sport le mardi 18 janvier : M. Alba sera présent.
- Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Monsieur le Maire participera à la réunion qui se tiendra le mardi 18 janvier à 16 h 30 à Puylaurens. Différents scénarii seront présentés. M. Mahoux souligne l'importance de ces découpages territoriaux pour l'avenir des communes et souhaiterait avoir le plus de renseignements possibles sur ce sujet.
- Visite du Centre des énergies renouvelables à Labessière Candeil organisée par la CCPA et Trifyl le samedi 29 janvier à 9 heures ; Mme Escande y participera
- La remise des prix pour les maisons illuminées est prévue le samedi 5 février à 18 h 30

- La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au jeudi 17 février

Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.